

Continuités et/ou discontinuités des politiques linguistiques et éducatives en rapport avec l'enseignement du français langue étrangère au Kenya (De 1963 à 2017)

English Translation (Title): Continuities / discontinuities of language and educational policies related to the teaching of French as a foreign language in Kenya (From 1963 to 2017)

¹Bulili Clara, ¹Muteba Kazadi, ²Mubalama Mulenda

¹Masinde Muliro University of Science and Technology

²Maseno University

Abstract: This study focuses on the continuity and/or discontinuity of language and educational policies related to the teaching of French as a foreign language in Kenya from 1963 to 2017. As a learner and teacher of French in secondary school for several years, we have observed changes in relation to the place of this language at the secondary school level, hence the interest in the Kenyan language and education policies. The objectives of the study were as follows: 1. To identify the languages of instruction as evidenced in the various educational reports and at the same time identify the languages continually discussed in these reports. 2. To specify the functions of each of these languages taught in Kenyan schools. 3. To identify the terms and/or expressions used in the education reports, which refer to the prestige of French. This study was based on the human capital and economics of education theory developed by Grin (1999), which explores the relationship between language and remuneration. Data collection for the study was carried out by means of questionnaires administered to teachers of French and heads of secondary schools where French is offered as a subject in the counties of Vihiga, Kakamega, Kisumu, Mombasa and Nairobi, and from education reports on language policy, for the period 1963 to 2017. Content analysis was done qualitatively and quantitatively. The study identified the languages of instruction from the educational reports for the stated period and established that there is continuity and discontinuity of the Kenyan language and education policies in relation to these languages. The study also established the specific function (s) of each of these languages as well the terms and/or expressions used in the education reports that refer to the prestige of French. The results of this study would bring, on the part of the decision-makers of the country's language and educational policies, education specialists as well as teachers of French, elements of reflection and of the revalorization of French in the Kenyan education system.

Keywords: Continuity, discontinuity, French as a foreign language, language and education policy,

Résumé: La présente étude porte sur les continuités et/ou discontinuités des politiques linguistiques et éducatives en rapport avec l'enseignement du français langue étrangère au Kenya, de 1963 à 2017 et s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. En tant qu'apprenant et enseignant du français à l'école secondaire pendant plusieurs années, nous avons observé des changements en ce qui concerne la place de cette langue à l'école, d'où l'intérêt aux politiques linguistiques et éducatives kenyanes. L'étude a eu pour objectifs de/d': identifier les langues d'enseignement dont parlent les différents textes à caractère éducatif à travers le temps, tout en identifiant les langues continuellement reprises dans ces textes; préciser les fonctions que joue chaque langue d'enseignement à l'école kenyane et repérer les termes et/ou expressions utilisés dans

les textes du corpus, qui réfèrent au prestige du français. Cette étude s'est reposée sur la théorie du capital humain et de l'économie de l'éducation, développée par Grin (1999), qui s'occupe de l'étude des relations entre langue et rémunération. La collecte des données a été faite moyennant des questionnaires destinés aux enseignants de français et aux responsables des écoles secondaires offrant le français, dans les comtés de Vihiga, Kakamega, Kisumu, Mombasa et Nairobi, et de textes officiels à caractère éducatif, des rapports des différentes réformes scolaires au Kenya. Les textes officiels à caractère éducatif ont fait l'objet de l'analyse de contenu, tandis que les questionnaires ont été analysés à l'aide du logiciel SPSS. L'étude a identifié les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif, le prestige du français ainsi que la/les fonction(s) particulière(s) de chacune de ces langues. L'étude a établi qu'il y a continuités ou discontinuités des politiques linguistiques et éducatives kenyanes en ce qui concerne ces langues. Les résultats de cette étude apporteront, de la part des décideurs des politiques linguistiques et éducatives du pays, des spécialistes en éducation, des responsables scolaires, des enseignants ainsi que des apprenants du FLE, des éléments de réflexion et de revalorisation du français dans le système éducatif Kenyan.

Mots clés: Continuité, discontinuité, FLE, politique linguistique et éducative

How to Cite this Article:

Bulili, C., Kazadi, M. & Mulenda, M. (2022). Continuités et/ou discontinuités des politiques linguistiques et éducatives en rapport avec l'enseignement du français langue étrangère au Kenya (De 1963 à 2017)? *Journal of Linguistics, Literary, and Communication Studies*, 1(1), 9-18.

Introduction

La présente étude s'est intéressée à la continuité et/ou discontinuité des politiques linguistiques et éducatives à l'école, avec un accent particulier mis sur l'enseignement/apprentissage du français au Kenya. L'étude revêt un caractère interdisciplinaire, touchant, tour à tour, à la politique linguistique, à la sociolinguistique et à la didactique des langues, disciplines relevant de sciences du langage, de l'homme et de la société, et elle explore un ensemble de concepts comme politique linguistique, cohabitation des langues, réforme, statuts, fonctions et prestige de celles-ci.

Selon Cuq (2003), la politique linguistique « tient à la disposition d'objectifs généraux (statut, emploi et fonction des langues, implication en matière d'éducation, de formation, d'information et de communication). C'est cette conception de la politique linguistique développée par Cuq qui nous intéresse dans la présente étude car, elle reprend les préoccupations qui sont les nôtres, notamment les fonctions des langues et leur implication en matière d'éducation et de formation scolaires.

Cette étude concerne aussi la didactique des langues, qui a pour objet, d'après Cuq et Gruca (2005), l'étude des conditions et des modalités d'enseignement et d'appropriation des langues en milieu non naturel. Ces auteurs affirment que les langues étrangères s'inscrivent au sein de la didactique des langues dont elles constituent des sous-ensembles particuliers. D'après Castro et Alarcão (2006), cette didactique des langues est considérée comme « didactique du plurilinguisme », qui a pour finalité de comprendre et intervenir sur un objet d'étude, « l'enseignement/apprentissage des langues ». Ce concept de didactique du plurilinguisme nous intéresse dans cette étude, sachant qu'il existe, à l'école kenyane, plusieurs langues ayant de statuts juridiques/officiels différents.

Enfin, l'étude touche à la sociolinguistique, discipline considérée par Baylon (1991), comme « ayant affaire à des phénomènes très variés: les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur (s) langue (s), la planification et la standardisation linguistique... Elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel ». Ainsi compris, la sociolinguistique nous intéresse au plus haut point dans ce travail, qui a pour préoccupation, d'identifier la/les fonction(s), les opinions et jugements, ainsi que le prestige du français à l'école kenyane.

Après l'indépendance en 1963 jusqu'aujourd'hui, le français est enseigné dans certaines écoles primaires privées, dans des écoles secondaires privées et publiques, presque dans toutes les régions du pays et même dans les institutions tertiaires et universitaires kenyanes. Dans le système éducatif de 7-4-2-3, système mis en place après l'indépendance en 1963, le français était au même plan que le kiswahili, langue nationale du Kenya. Un étudiant pouvait choisir soit le français, soit le kiswahili à l'examen de fin du cycle secondaire. L'anglais était matière/langue obligatoire. Dans le système 8-4-4, (mis en place en 1985) le français n'était plus dans le même groupe que le kiswahili. Il s'est retrouvé tantôt dans le groupe 4 (parmi les matières telles que l'allemand, le dessin, la musique, la comptabilité, le commerce, l'économie et la dactylographie - Kamunge Report, 1988), tantôt dans le groupe 3 (la géographie, l'histoire, l'éducation sociale et éthique, l'éducation religieuse, l'arabe, le langage des signes, la littérature en Kiswahili, la littérature en anglais - Koech Report, 1999) et finalement dans le groupe 5 (avec le langage des signes, l'arabe, les études de comptabilité, l'économie, l'allemand, la musique - K.N.E.C., 2005).

La recherche de réponse à savoir d'où venaient tous ces changements et quelles étaient leurs implications sur le sort du français à l'école nous a conduite à procéder à l'analyse des documents relatifs aux politiques linguistiques et éducatives kenyanes, notamment les rapports de différentes commissions chargées d'organiser les réformes du secteur éducatif.

Le français au Kenya, ayant existé même avant l'indépendance, était enseigné dans les écoles européennes, réservées aux enfants blancs, qui suivaient le même système éducatif qu'en Angleterre. En 1964, suite aux recommandations du rapport Ominde, la langue française a été introduite dans le curriculum du secondaire comme discipline spéciale (« special subject ») (Chokah, 2012). Les apprenants pouvaient le choisir parmi d'autres disciplines ou selon les propositions des établissements. Après la commission Ominde, le gouvernement s'est engagé à reformer l'éducation, en mettant en place diverses commissions de temps en temps, selon le besoin, dans le but ultime de proposer des stratégies visant à élargir la participation, à garantir l'équité et à améliorer la qualité de l'éducation au Kenya. Les recommandations de ces commissions ont été utilisées pour réformer et développer l'enseignement/apprentissage et elles ont donc, façonné ou modifié le système éducatif dès l'indépendance jusqu'à nos jours. Dans cette étude, nous avons analysé ces commissions/rapports pour établir ceux qui ont un lien avec l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère et qui pourraient fournir des informations pour répondre aux objectifs de l'étude.

Questions de recherche

La présente étude a tenté de répondre aux questions suivantes:

1. Quelles sont les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif à travers le temps? Lesquelles de ces langues ont été reprises de manière continue dans les textes du corpus de l'étude?
2. Quelles sont les fonctions que joue chaque langue d'enseignement à l'école kenyane?
3. Quels sont les termes et/ou expressions utilisés pour référer au prestige du français dans les textes du corpus de l'étude?

Objectifs de l'étude

L'étude a poursuivi les objectifs suivants:

1. Identifier les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif à travers le temps, en identifiant les langues continuellement reprises dans les textes du corpus de l'étude.
2. Préciser les fonctions que joue chaque langue d'enseignement à l'école kenyane.
3. Repérer les termes et/ou expressions utilisés dans les textes du corpus, qui réfèrent au prestige du français.

La présente étude repose sur la théorie du capital humain et de l'économie de l'éducation, développée par Grin (1999). Il s'agit d'une théorie née à partir des années soixante-dix (70), qui s'occupe de l'étude des relations entre langue et rémunération et qui considère la langue dans ses rapports avec l'économie. Dans les années 60, la langue était considérée comme un attribut ethnique, tandis qu'à partir des années 70, l'étude des relations entre langue et rémunération a subi l'influence de la théorie du capital humain et de l'économie de l'éducation. Cette théorie trouve sa place dans cette étude par le fait qu'elle permet, comme le signale Grin (1999), la formulation, l'évaluation et l'analyse comparative des différentes politiques et par conséquent, facilite la prise de décision. Pour le Kenya, les langues étrangères en général et le français en particulier jouent des rôles importants et utiles sur le plan politique et économique. La connaissance des langues étrangères apporte des bénéfices évidents, et aux individus qui les apprennent, et aux gouvernements qui soutiennent leur apprentissage à l'école, non sans raisons.

Méthodologie de l'étude

Pour établir les continuités et/ou discontinuités des politiques linguistiques et éducatives relatives à l'enseignement/apprentissage du français au Kenya, nous avons opté pour une enquête à double perspective, à la fois historique (diachronique) et synchronique (descriptive).

Nous nous intéressons à la perspective historique pour la présente étude parce qu'elle étudie l'évolution de l'enseignement du FLE au niveau du secondaire au Kenya, de 1963 à 2017, à travers les politiques linguistiques et éducatives qui ont marqué l'enseignement/apprentissage de cette langue. Dans cette étude, nous avons sélectionné et soumis à l'analyse des textes officiels à caractère éducatifs, de 1963 à 2017, qui ont affaire à l'enseignement/apprentissage des langues et en particulier, du français, selon les objectifs de la recherche.

La perspective synchronique est importante dans la présente étude car nous considérerons l'état des politiques linguistiques et éducatives du Kenya au moment présent, avant la réforme du système éducatif du pays mis en place en 2019. Cette prise en compte de la synchronie passe par l'enquête par questionnaire, qui permet d'enregistrer les opinions, jugements et attitudes des acteurs éducatifs, intéressés au problème des langues à l'école secondaire kenyane.

Terrain de l'étude

L'enquête a été réalisée au Kenya. Les textes officiels à caractère éducatif ont été trouvés à K.I.C.D (Kenya Institute of Curriculum Development) et les Archives Nationaux à Nairobi, où sont préservés les textes officiels des politiques linguistiques et éducatives du Kenya de 1963 jusqu'à nos jours. Les questionnaires ont été administrés aux responsables scolaires des écoles offrant le français et aux enseignants de français dans les comtés de Vihiga, Kakamega, Kisumu, Mombasa et Nairobi. Ces comtés ont été choisis parce qu'ils ont un grand nombre d'écoles où le français est offert comme discipline; la plupart de ces écoles sont aussi bien établies et ont une longue histoire de l'enseignement de cette langue.

Population de l'étude

Notre population est composée des responsables scolaires des écoles secondaires où le français est offert comme une des disciplines à l'examen de K.C.S.E, ainsi que des enseignants du FLE au niveau secondaire. Les responsables scolaires sont importants pour la présente étude parce qu'ils ont une grande influence sur le choix des disciplines offertes aux apprenants dans leurs institutions tandis que les enseignants ont été choisis parce qu'ils s'occupent de la mise en place de la politique linguistique et éducative du pays. Ceux-ci sont repris dans le tableau ci-après:

Tableau 1: Comtés, écoles et effectifs de responsables scolaires et d'enseignants

Comté	Nombre d'écoles	Nombre d'enseignants	Nombre de responsables scolaires
Vihiga	18	26	18
Kakamega	26	26	26
Nairobi	29	37	19
Kisumu	22	28	22
Mombasa	6	9	6
Total	101	126	91

Source: Notre enquête sur terrain

Échantillon de l'étude

Pour la récolte des données de l'étude, nous avons opté de recourir aux questionnaires. Ne pouvant travailler avec tous les 217 sujets dont 126 enseignants et 91 responsables scolaires, nous avons préféré choisir un échantillon représentatif de la population mère. Nous avons utilisé entre 10% et 30% (selon le critère de Mugenda et Mugenda, 1999) de la population pour établir notre échantillon. Nous avons donc administré des questionnaires à 17 responsables scolaires et à 51 enseignants, un total de 68 participants. Le tableau ci-après montre le nombre d'enseignants et responsables scolaires enquêtés:

Tableau 2: Effectifs d'écoles, d'enseignants et de responsables scolaires enquêtés

Comté	Nombre d'écoles	Nombre d'enseignants	Nombre de responsables scolaires
Vihiga	5	12	3
Kakamega	8	11	2
Kisumu	7	9	2
Nairobi	8	10	4
Mombasa	6	9	6
Total	34	51	17

Source: Notre enquête sur terrain

Corpus de l'étude

Le corpus de notre étude est constitué de neuf textes officiels sous forme de rapports de commissions relatifs à la politique linguistique et éducative au Kenya, pour la période de 1963 à 2017. Ces textes se trouvent dans le tableau ci-après:

Tableau 3: Texte, année et genre d'écrits

Texte	Année	Genre d'écrits
Texte 01	1964	Rapport de la Commission de l'Éducation du Kenya
Texte 02	1972a)	Rapport de l'étude du Développement du Programme d'enseignement au Kenya
Texte 03	1972b)	Rapport du Comité de la revue de la formation
Texte 04	1976	Rapport du comité National sur les objectifs et politiques pédagogiques
Texte 05	1981	Rapport de groupe du travail Présidentiel pour l'établissement de la deuxième université au Kenya
Texte 06	1988	Rapport de groupe du travail présidentiel sur l'éducation et la formation de la main-d'œuvre pour la prochaine décennie et au-delà
Texte 07	1999	Rapport de la commission d'enquête sur le système éducatif du Kenya
Texte 08	2012	Rapport de Taskforce sur le rapprochement du secteur de l'éducation avec la Constitution du Kenya 2010
Texte 09	2017	Cadre du Programme d'éducation de base (KICD)

Source: Recherche documentaire

Techniques de recherche

Dans la présente étude, nous avons recouru aux techniques documentaires et à l'enquête par questionnaires pour la collecte des données. Nous avons fait une analyse des textes officiels à caractère éducatif du Kenya, de 1963 à 2017. Quant aux questionnaires, nous avons choisi l'administration directe où l'individu interrogé a complété le questionnaire de manière autonome et sans assistance.

Techniques d'analyse des données

Pour la présente étude, nous avons recueilli deux types de données- celles issues de textes officiels et celles des questionnaires. La technique qui a paru la plus appropriée pour l'analyse de ces données est celle de l'analyse de contenu. L'analyse qualitative a été utilisée pour l'analyse des textes officiels tandis que l'analyse qualitative et quantitative ont été utilisées pour les questionnaires. L'évaluation numérique des réponses des deux participants a été effectuée par l'analyse statistique à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences), pour obtenir des fréquences faciles à transformer en pourcentages. Ces unités d'énumération (fréquences et pourcentages) ont été présentées dans les tableaux de fréquences. Les informations ressortant de ces tableaux nous ont aidé à répondre à nos questions de recherche.

Résultats et discussions

L'objectif 1 de notre étude est d'identifier les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif à travers le temps, en identifiant les langues continuellement reprises dans les

textes du corpus de l'étude. Le relevé des langues de l'école à travers les textes officiels de la période de 1963 à 2017 a permis d'établir que les langues présentes à l'école kenyane sont les suivantes: anglais, kiswahili, langue (s) locale (s), français, allemand, russe, latin, mandarin et arabe. L'anglais et le kiswahili sont les deux langues de l'école, reprises dans tous les textes du corpus, ce qui permet de dire qu'il y a continuité (s) de politique linguistique et éducative du Kenya par rapport à la présence de ces langues à l'école. Autrement dit, ces langues sont omniprésentes ou permanentes dans tous les programmes scolaires, à travers le temps. Sept langues - des langues locales kenyanes, de français, de l'allemand, de latin, de russe, de mandarin et de l'arabe, ne sont pas reprises dans tous les textes du corpus. Il y a lieu de noter des discontinuités dans la politique linguistique et éducative du Kenya, quant à ces langues.

L'objectif 2 de la présente étude est de préciser les fonctions que jouent chaque langue d'enseignement à l'école kenyane. L'anglais a la fonction de véhiculer le savoir pour toutes les matières enseignées au primaire, secondaire, au collège et à l'université (sauf pour le kiswahili, les langues locales et les langues étrangères). Cette langue a également pour fonction, de permettre la communication au niveau local (entre les communautés ayant des langues maternelles différentes) et international. Le kiswahili joue la fonction d'unir les communautés locales kenyanes et régionales. Il joue également la fonction de langue d'unification pour les communautés kenyanes et celles de l'Afrique de l'Est. Il est enfin langue officielle de l'Union Africaine (UA). Les langues locales véhiculent l'enseignement de ces langues et véhiculent la/culture (s) kenyane (s). Quant aux langues étrangères, et pour notre étude le français, cette langue a les fonctions de permettre la communication à l'échelle africaine et internationale, produire des personnes qui pourraient travailler comme traducteurs et interprètes, lors des conférences régionales et internationales et de produire des professionnels dans les secteurs du tourisme et de la diplomatie et de l'éducation.

L'objectif 3 de cette étude a consisté à identifier les termes et expressions utilisés pour référer au prestige du français à l'école et dans la société kenyane. La lecture des textes officiels de la période de 1963 à 2010 a permis d'établir les constats ci-après:

- les mots et expressions suivants ont été utilisés dans les textes pour référer au prestige du français : français, langue placée en haut de la liste des langues étrangères matières à enseigner ; français langue pour former des hauts fonctionnaires pour l'administration ; français, langue utile pour assurer la liaison avec l'Afrique francophone ; français, matière proposée dans un certain nombre d'écoles sélectionnées ; français, langue des métiers de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce, du tourisme et de la diplomatie ; français, langue de l'emploi dans les ONGs internationales et français, langue pour promouvoir la conscience internationale et pour favoriser une attitude positive envers les autres nations.
- La langue française à l'école kenyane a une place importante. De 1963 à 1985, c'est une langue appartenant au même groupe que l'anglais et le Kiswahili: langue prestigieuse. De 1985 à 2019 le français est une langue appartenant à des groupes avec des matières autres que les langues (facultatives): prestige décroissant. Dans le nouveau système éducatif, de 2019 à nos jours, la langue française a été officiellement introduit au niveau de l'école primaire, toujours comme matière facultative: français langue utile.

Conclusion

A la suite des résultats de la présente étude, il y a lieu de retenir que les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif de 1963 à 2017 sont l'anglais, le kiswahili, les langues maternelles et les langues étrangères, dont le français, l'allemand et plus récemment le mandarin. Les politiques linguistiques et éducatives kenyanes sont continues et stables en rapport avec l'anglais et le kiswahili. Elles sont discontinues pour les langues locales et les langues étrangères; ces langues sont

présentes dans quelques textes et absentes dans d'autres. Il y a donc discontinuité par rapport à celles-ci. Elles sont fluctuantes quant au français, langue qui nous a intéressé le plus dans cette étude et que nous ne pouvions étudier seule, sachant qu'elle cohabite avec d'autres langues. Chacune de ces langues joue une ou des fonction (s) particulière (s). Les enseignants du français et les responsables scolaires ont affirmé le caractère incontournable du français, en tant que langue étrangère, matière d'enseignement à l'école kenyane. Néanmoins, nous observons un caractère fluctuant de la place et du prestige du français dans les politiques linguistiques et éducatives du Kenya, de 1963 à 2017, avec le résultat que cette langue perd de son prestige à l'école kenyane depuis 1985 à ces jours.

A la lumière des résultats de cette étude, nous pouvons recommander que les politiques linguistiques et éducatives kenyanes devraient valoriser toutes les langues de l'école, en tenant compte de leurs fonctions spécifiques dans la société; les langues locales et étrangères devraient être revalorisées, en faisant d'elles des langues d'enseignement à tous les niveaux, en augmentant leur volume-horaire et en assurant la formation initiale et continue des enseignants. D'après les sujets interrogés, l'anglais et le kiswahili sont plus importants que le français et jouissent d'un grand prestige dans la société kenyane. Cette façon de juger les langues de l'école va à l'encontre de la perception de celles-ci par Beacco (2008). Pour cet auteur, en situation de plurilinguisme, *l'éducation repose sur le principe que chacun est capable de s'approprier les langues dont il a besoin pour sa vie personnelle, professionnelle ou esthétique/culturelle, au moment où il le souhaite*. Face au plurilinguisme, ce même auteur précise que *le rôle de l'école consiste à développer le potentiel langagier dont chacun dispose (...), de faire aimer les langues, toutes les langues, pour que les individus cherchent à en apprendre tout au cours de leur vie*.

Références

- Baylon, C. (1991). *Société, langue et discours*. Paris: Nathan.
- Beacco, J.C. (2008) "Entretien avec Jean-Claude Beacco. Qu'est-ce qu'une éducation plurilingue?". *Le Français dans le Monde*, n° 355. <http://www.fdlm.org/file/article/355/beacco.php>.
- Castro, R. & Alarcão, I (2006) (colaboration d'Araújo e Sá, Helena & Cardoso, Teresa: "*Didáctica de Línguas: um estudo meta-analítico da investição em Portugal. Constituição do corpus: Condições e Princípios*". (Document de travail du project EMIP). Texte non publié.
- Chokah, M.M. (2012). *L'enseignement du français au Kenya*. Nairobi: Jomo Kenyatta Foundation.
- Cuq, J-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLÉ International.
- Cuq, J-P. et Gruca, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Grin F. (1999). *Compétence et récompenses. La valeur des langues en Suisse*. Friburg: Editions universitaires.
- Kenya National Examination Council. (2018). *The Kenya National Examinations Council Year 2018 K.C.S.E. Examination Report*. Nairobi: K.N.E.C.
- Mugenda, O. et Mugenda, A. (1999). *Research Methods, quantitative and qualitative approaches*. Nairobi: Acts Press.
- Republic of Kenya (1965) *Ominde Commission of Inquiry*, Nairobi: Government Press.
- Republic of Kenya (2000) *Koeh Report: Report of the Commission of Inquiry into the Education system of Kenya (TIQUET)*: Nairobi: Government Press.